



Mémoire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)

Titre du projet :

Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

Mémoire déposé à la commission

le 19 février 2020

Par Ekaterina Kharitidi,
Résidente de Saint-Michel-des-Saints

Chers membres de la commission,

Je m'appelle Ekaterina Kharitidi, j'ai 62 ans. Je voudrais utiliser cette occasion pour vous exprimer mon opinion personnelle du projet minier proposé par la compagnie Nouveau Monde Graphite à Saint-Michel-des-Saints.

Il y a 10 ans, mon époux et moi avons acheté une maison dans le domaine Lagrange, et nous avons planifié d'en faire notre résidence permanente durant notre retraite. Durant ces années nous avons pleinement découvert la région de Haute-Matawinie et nous sommes tombés en amour avec la nature sauvage d'ici. La région se développait comme une zone touristique et de loisirs, et ceci n'est pas surprenant – il y a des forêts sauvages, une rivière propre, une multitude des petits lacs, et le bijou de région le magnifique Lac Taureau. Tout cela offre plusieurs sortes d'activités de plein air, tels que la chasse, la pêche, la randonnée (à pied, en quad ou en motoneige l'hiver), le bateau et le canoé. Ces activités attirent des milliers des gens dans la région chaque année.

Malheureusement, depuis quelques années, nous vivons sous un stress immense dû au projet minier. En tant que propriétaires, nous n'avons pas accès à une personne ressource pour protéger nos intérêts. Nous ne pouvons même pas partir, parce que nous sommes certains qu'il y a personne qui voudra acheter nos propriétés qui sont dévalués à cause de la proximité de la mine.

Alors que devons-nous faire? Continuer à vivre ici, dans le vacarme quotidien des camions et poussière? Observer la destruction de nos maisons à cause des vibrations et dynamitage quotidien? Observer la contamination de la rivière Matawin et le Lac Taureau? Observer comment des hectares de la forêt sauvage sont rasés?

Une autre question : pourquoi ce gisement-ci? Il existe plusieurs autres gisements du graphite dans le nord, là où il n'y a pas des résidents dans la proximité. La réponse est simple selon moi – à Saint-Michel-des-Saints la minière a accès aux routes bien établies et l'électricité provenant de la ligne d'Hydro-Québec. D'ailleurs, les routes sont entretenues aux frais des citoyens.

Qui a besoin du graphite? À travers le monde les compagnies extraient suffisamment de graphite présentement, le prix de graphite baisse depuis quelques années et le graphite synthétique est un excellent remplaçant pour le graphite naturel. Il y a plusieurs exemples dans l'industrie où une mine commençait les opérations et faisait faillite quelque temps après. J'ai peur que cette situation se reproduise dans le cas de la mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints. Peut-être les autos électriques pour lesquels le graphite est destiné émettent moins de GES, mais la question persiste : pouvons-nous justifier la destruction de l'environnement et l'extraction de graphite nécessaire pour les batteries par la réduction des émissions de GES via quelques voitures électriques?

Certainement, il y a des gens à Saint-Michel-des-Saints qui espèrent d'obtenir des emplois chez la minière suite au lancement du projet. Mais ces emplois seront probablement non-spécialistes (de type camionneur ou similaire) et pas nécessairement bien rémunérés. L'extraction et transformation de minerai nécessite des spécialistes en opérations minières, qui ne se trouvent pas à Saint-Michel-des-Saints, donc la plupart des emplois de la mine risque d'aller aux travailleurs à l'extérieur de la région.

Selon moi, il existe une façon de création des emplois plus efficace et durable qu'une mine à ciel ouvert. La municipalité et le conseil municipale manquent de prévoyance et de vision objective de la situation en supportant un projet non-durable de la mine et doivent changer de direction et prioriser le développement de la région à long terme. Il y a d'autres approches pour développer la région, par exemple la création des maisons de retraite, ou des camps sportifs pour les jeunes. Ces modèles d'affaires sont durables, bien alignés avec la vocation touristique de la région, ont un fort potentiel pour la création des emplois, permettront d'attirer des spécialistes dans la région, et augmenter la croissance économique à long-terme.

Je suis contre le projet de la mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints, et je crois que plusieurs résidents de la région partagent mon opinion. J'aurai voulu qu'y ait une loi pour protéger les citoyens de développements miniers dans les secteurs résidentiels et dans les régions sensibles. Pour le moment nous n'avons pas de protection pour prévenir des claims miniers et l'exploitation des gisements dans notre cour arrière, comme c'est le cas chez nous. J'espère que le présent mémoire permettra à la commission du BAPE de mieux comprendre la situation que nous vivons, et de faire une recommandation objective au ministère dans son rapport.

Cordialement,

Ekaterina Kharitidi